

Inauguration de l'ORP, UC & CCh Gland

5 novembre 2021

Dossier presse



- Présentation générale: Offices de placement régionaux (ORP) et Caisse cantonale de chômage (CCh)
- 2021 : chiffres concernant les ORP
- 2021 : chiffres concernant la CCh
- Présentation générale: Centres sociaux régionaux (CSR)
- Implantation des Unités communes (UC)
- Création et avantages des UC
- Illustration d'un cas pris en charge par l'UC
- ORP, UC et CCh de Gland
- Concept d'aménagement en « smart office »
- Glossaire

Présentation générale ORP et CCh

Au sein du **Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), Service de l'emploi (SDE),**
10 Offices régionaux de placement (ORP) et 11 agences de la Caisse cantonale de chômage (CCh)

Les missions de l'ORP :

- Réinsérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail au moyen d'entretiens de conseils et de mesures de formation ou d'emploi
- Collaborer avec les entreprises qui annoncent aux ORP les places vacantes (notamment dans le cadre de l'obligation d'annonce des places dans les domaines où le chômage = ou > à 5%)

Les missions de la Caisse cantonale de chômage (CCh) :

- Indemniser les demandeurs d'emploi
- Indemniser les entreprises en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) ou en cas d'intempéries
- Verser l'indemnité en cas d'insolvabilité
- Gérer l'assurance perte de gain maladie (APGM) en faveur des chômeurs

2021 : chiffres concernant les ORP

**Les ORP collaborent avec plus de
6 800 entreprises vaudoises**

Depuis le début de l'année, les entreprises vaudoises ont transmis **plus de 29 200 places vacantes** aux ORP (étant précisé que ceux-ci ne repourvoient pas toutes ces places - val. 30.09.21)

10 **ORP**
OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT



28 700 demandeur.euse.s d'emploi (DE) suivi.e.s en moyenne mensuelle en 2021, dont plus de 2 440 de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI). Depuis le début de l'année, **plus de 19 000 DE** ont retrouvé un emploi dont près de 1 000 bénéficiaires du RI.

Près de 25 000 entretiens avec des demandeur.euse.s d'emploi (DE) chaque mois

Env. 7 000 DE en moyenne mensuelle suivent une mesure du marché du travail en vue d'augmenter leur employabilité, dont plus de 1 000 auprès d'une entreprise.

2021 : chiffres concernant la Caisse cantonale de chômage (CCh)

11
agences

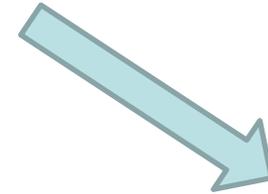
CAISSE
CANTONALE
DE CHÔMAGE
cch



**Indemnités
versées**



14 000 demandeur.euse.s d'emploi (DE)
indemnisé.e.s en moyenne mensuelle en
2021 par la CCh pour un montant total de
plus de **480 millions** (val. 30.09.21)



Plus de 380 millions versés par la CCh aux
entreprises, dont 320 millions pour financer les
RHT (val. 30.09.21)

***RHT** : Depuis mars 2020, 1.2 milliard a été versé aux entreprises par l'ensemble des caisses de chômage du canton (CCh, Syna, OCS, Unia) dont 1 milliard par la CCh qui finance à elle seule près de 85% des RHT*

Présentation générale CSR

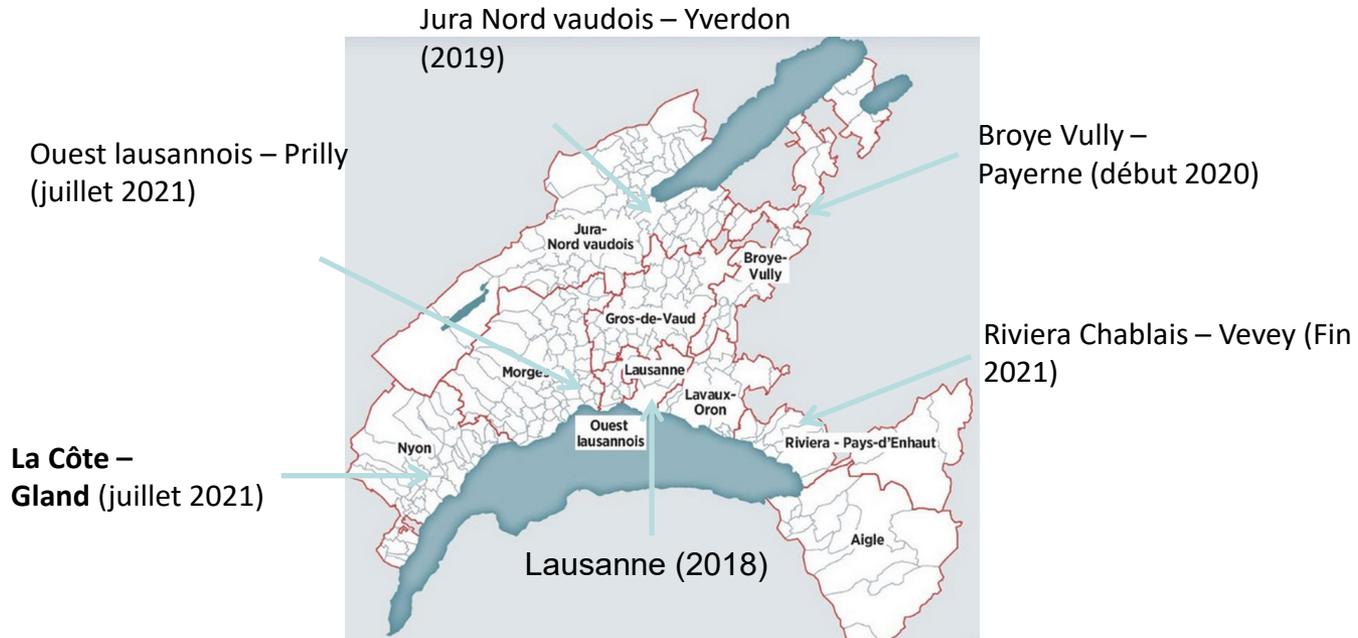
10 Centres sociaux régionaux (CSR) sont financés par le Canton (Département de la santé et de l'action sociale) et les communes; dès 2022, financés à 100% par le Canton.

Les missions du CSR :

- Délivrer le revenu d'insertion (RI)
- En collaboration avec l'ORP, réinsérer les bénéficiaires du revenu d'insertion sur le marché de travail
- Offrir un accompagnement social (gestion de budget, questions de logement, etc.) à la population en général et, en particulier, aux bénéficiaires du RI
- Offrir un soutien financier ponctuel aux personnes en difficulté

Implantation des Unités communes (UC)

6 Unités Communes réparties dans le canton de Vaud



Création des Unités communes (UC)

Depuis 2005, dans le canton de Vaud, les demandeurs d'emploi touchant l'aide sociale - revenu d'insertion (RI) - et qui sont en mesure de travailler sont inscrits dans les ORP, afin de leur offrir le meilleur suivi pour être placés sur le marché de travail. En parallèle, ils sont soutenus par les CSR qui leur délivrent les prestations financières (revenu d'insertion) et assurent au besoin un suivi social.

En 2015, sous l'égide du DEIS et du DSAS, le projet pilote d'Unité commune (UC) a été lancé au sein de l'ORP de Lausanne, en collaboration avec le CSR de la ville de Lausanne. Le projet avait pour but une réinsertion plus rapide et durable de ces personnes grâce à *une prise en charge innovante mettant en commun les compétences et les outils de travail des conseillers et conseillères en personnel (CP) des ORP et des assistants sociaux et assistantes sociales (AS) des CSR.*

Suite à une évaluation externe très positive, le Conseil d'Etat a décidé en juin 2017 d'étendre ce dispositif à l'ensemble du canton de manière progressive.

Suite à une évaluation externe très positive, le Conseil d'Etat a décidé en juin 2017 d'étendre ce dispositif à l'ensemble du canton de manière progressive. ***Aujourd'hui, chaque mois, près de 100 bénéficiaires du RI retrouvent un travail grâce à l'accompagnement par les UC.***

Avantages des Unités communes (UC)

Prise en charge renforcée:



L'UC dispose de tous les moyens d'un ORP et d'un CSR, y compris l'ensemble des mesures de formation et d'insertion disponibles dans les catalogues de la Direction de l'insertion et des solidarités et du Service de l'emploi en faveur des bénéficiaires du RI.

Suivi adapté aux besoins du bénéficiaire:



L'approche simultanée (conseiller en personnel, assistant social) permet de détecter et traiter rapidement les problématiques sociales entravant l'insertion professionnelle.



Le dispositif part du principe que le travail participe à la stabilité sociale du bénéficiaire. Le manque de travail est souvent considéré comme une source principale des difficultés personnelles des bénéficiaires.



La collaboration est plus efficace parce que les assistants sociaux, les conseillers en personnel et les bénéficiaires sont désormais réunis dans un même lieu géographique.

Accompagnement plus intensif:



La dotation des dossiers par collaborateur est ajustée et le taux d'encadrement est plus élevé.

Illustration d'un cas pris en charge par l'UC

SITUATION INITIALE AU CSR

Femme, 49 ans, permis B, mariée, deux enfants à charge et deux autres majeurs.

De retour en Suisse en suivant son mari qui avait des problèmes de santé et revenait en Suisse pour se soigner.

Sans emploi, bénéficiaire RI.

SUIVI A L'UC

Prise en charge globale du couple.

Octroi de mesures d'insertion sociale adaptées à la situation de santé de Monsieur.

Madame suit un cours Lire et Ecrire sur conseils de l'assistant social.

Le conseiller en personnel soutient la constitution d'un dossier de candidature et la recherche d'un stage.

Madame entame un cours d'auxiliaire de santé Croix-Rouge puis démarre un programme d'emploi temporaire pour la mise en pratique dans un EMS.

RÉSULTAT

Monsieur est engagé dans un emploi à temps partiel adapté.

Madame est engagée dans l'EMS où elle a réalisé son PET.

Avec les deux contrats, la famille sort du revenu d'insertion.

ORP, UC et CCh de Gland

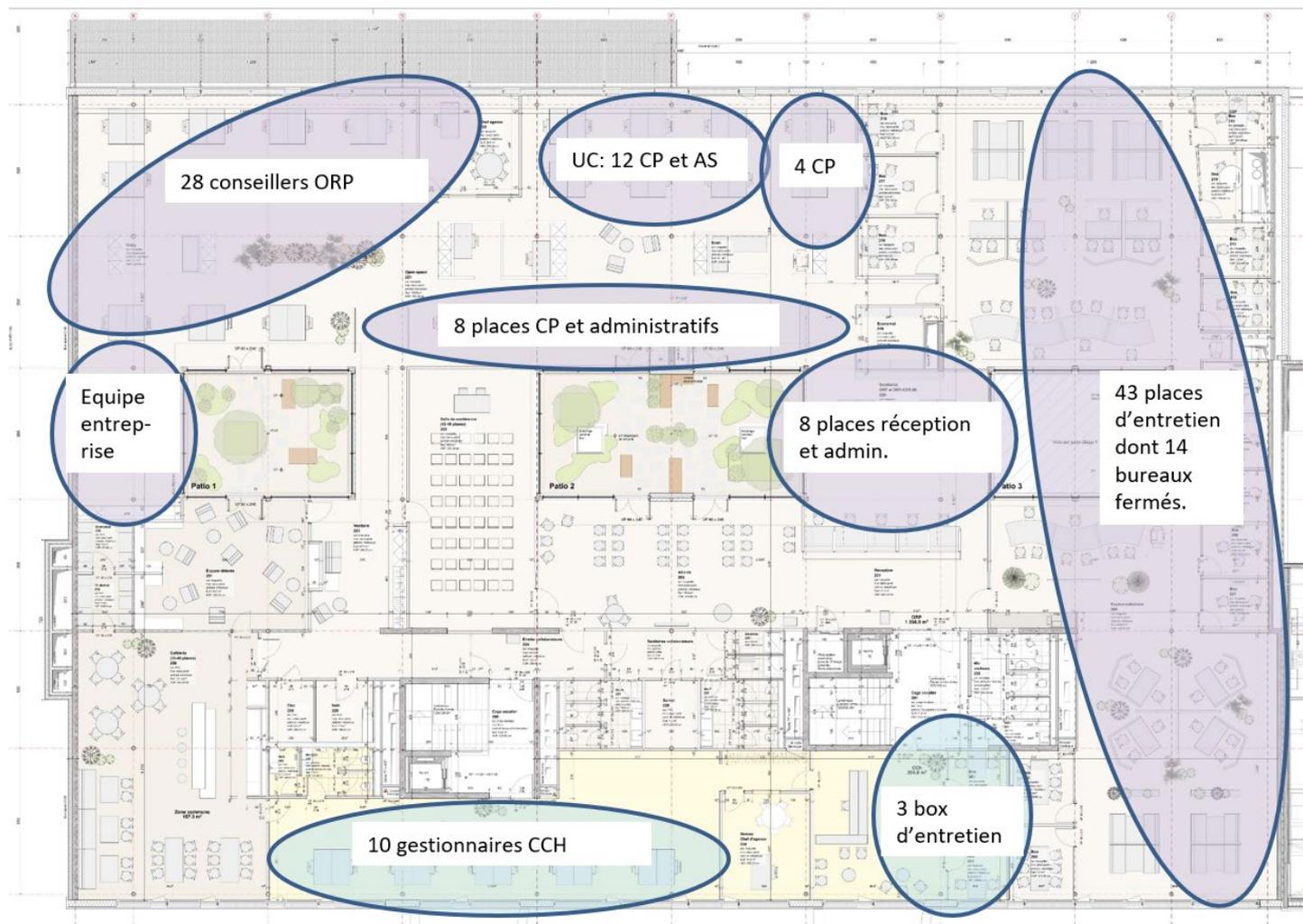
L'ORP et l'agence de la CCh ont déménagé et sont opérationnels sur le site de Gland depuis novembre 2020, dans un environnement résolument moderne et dynamique, situé près de la gare. Dans cette structure intégrative et ouverte (multi-space ou smart office), qui s'est inspirée du modèle bernois, cohabitent l'ORP, le service aux entreprises et l'UC. Cette dernière a rejoint l'ORP quelques mois plus tard et accueille des bénéficiaires RI depuis le 1^{er} juillet 2021.

Ce nouvel espace comprend :

- une zone de réception
- une zone de conseil
- une zone d'arrière-guichet
- une zone de back-office avec possibilité de s'isoler
- une salle de conférence
- une cafétéria et une zone de détente

La CCh, qui comprend une réception et un back-office, occupe un espace sur le même modèle que celui de l'ORP-UC mais avec un accès au public et une réception totalement indépendants.

Concept d'aménagement en « smart office »



DEIS	Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
SDE	Service de l'emploi
DIRIS	Direction de l'insertion et des solidarités
ORP	Office régional de placement
CCh	Caisse cantonale de chômage
CSR	Centre social régional
UC	Unité commune
RI	Revenu d'insertion
CP	Conseiller.ère en personnel
AS	Assistant.te social.e

Renseignements complémentaires :

Françoise Favre, cheffe de service du Service de l'emploi 021 316 61 01

Antonello Spagnolo, directeur de la Direction de l'insertion et des solidarités 021 316 50 23